

OSAC et Apave Aeroservices remportent l'appel d'offres de l'Agence Européenne de Défense

De 2019 à 2022, OSAC et Apave Aeroservices apporteront conjointement leur expertise et leurs conseils à l'AED en vue du développement et de la mise à jour des critères de certification de la navigabilité militaire en Europe.

L'AED a lancé un appel d'offres international en Juillet 2018 portant sur des prestations d'analyse documentaire, des analyses d'impacts et de risques, de l'assistance technique, des formulations de recommandations et des participations aux meetings techniques organisés avec les représentants militaires des Etats membres. Un des objectifs poursuivis est l'amélioration de la facilité d'emploi et la mise à jour technique de l'EMACC par ses utilisateurs.

A l'issue d'une compétition et d'une procédure d'appel d'offres exigeante, l'AED a attribué la note de 87,62 sur 100 au consortium formé par OSAC et Apave Aeroservices, sur l'ensemble des critères évalués : méthodologie proposée sur les services attendus, organisation du projet, management des ressources et des intervenants pressentis, gestion de la Qualité en lien avec le projet et prise en compte des risques.

Un contrat-cadre a donc été signé le 4 décembre 2018 pour une durée de 4 ans et la réunion de lancement a eu lieu à Bruxelles les 17 et 18 janvier 2019.

La première demande de services portant sur la méthodologie de recherche et d'évaluation d'impact en préparation des activités de développement et de maintenance est d'ores et déjà en cours de traitement en vue d'une prestation de 6 mois.

La combinaison gagnante entre OSAC et Apave Aeroservices a permis de capitaliser sur les références acquises auprès des Autorités françaises (DGAC, DSAé) et belge mais également auprès d'acteurs industriels civils et militaires. La mission auprès de l'AED renforce le positionnement d'OSAC et d'Apave Aeroservices sur les activités liées à la Défense et à la certification aéronautique et offre une opportunité unique de participer aux réflexions menées au niveau Européen avec l'ensemble des représentants militaires des pays membres de l'Agence.

A propos d'OSAC

OSAC, filiale du groupe Apave, est habilité par arrêté ministériel pour réaliser le contrôle technique de l'aviation civile. En tant que partie de l'Autorité, OSAC délivre, suspend et retire les agréments des organismes de production, de maintenance et de formation à la maintenance, émet les documents de navigabilité des aéronefs et les licences de mécanicien aéronautique.

A propos d'Apave Aeroservices

Apave Aeroservices accompagne les acteurs civils et militaires du secteur aéronautique qui souhaitent maîtriser leurs risques, se conformer aux règlements européens et internationaux et gagner en performance. De la navigabilité aux opérations en passant par la gestion de la qualité et de la sécurité, Apave Aeroservices apporte son expertise dans tous les domaines de l'aéronautique et propose des prestations de conseil, d'audit et de formation.

Contact Presse : Nadia ROBERT, Responsable de la Communication
Tél : 01 41 46 10 73 - nadia.robert@osac.aero